

SE PRÉPARER AUX SINISTRES C'EST IMPORTANT !!!

Les dernières années ont démontré que nul n'est à l'abri d'un sinistre majeur. À cet effet, le ministère de la Sécurité publique a d'ailleurs formulé de nouvelles attentes envers les municipalités en matière de sécurité civile. Celles-ci ont pour objectif d'amener les municipalités à mettre en place de façon permanente les éléments prioritaires de la préparation générale aux sinistres.

La communication étant centrale dans l'efficacité d'une intervention en mesures d'urgence, la Municipalité procédera dans les prochaines semaines, à la mise en fonction d'une nouvelle plateforme Web pour être en mesure de vous diffuser des messages rapidement lors d'urgences municipales. Pour ce faire, nous avons besoin de votre collaboration afin d'obtenir vos coordonnées (courriel, téléphone, etc).

Vous recevrez donc d'ici peu une correspondance afin de recueillir les données nous permettant de mettre sur pied ce système de communication à la population. Il est évident que votre participation sera essentielle à la réussite de ce projet. Par contre, d'ores et déjà, vous pouvez choisir de le faire en ligne en accédant au formulaire interactif, les copropriétaires étant invités à faire de même.

Soyez assurés que les coordonnées recueillies ne serviront qu'aux fins pour lesquelles vous nous les confiées, c'est-à-dire vous rejoindre en cas d'urgence ou pour toute autre nécessité exclusivement municipale.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec madame Hélène Beauchamp, au 819-278-3384 poste 244 ou par courriel à l'adresse suivante cp@municipalitenominique.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration qui nous aidera à rendre notre Plan municipal de sécurité civile plus efficace.